

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 39 du 21 septembre 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant création d'une zone interdite temporaire, identifiée ZIT Paris (Paris), dans la région d'information de vol de Paris.

Du 12 septembre 2017

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ portant création d'une zone interdite temporaire, identifiée ZIT Paris (Paris), dans la région d'information de vol de Paris.

Du 12 septembre 2017

NOR A R M L 1 7 2 4 3 5 9 A

Texte abrogé :

A compter du 14 septembre 2017 : Arrêté INTERMINISTÉRIEL du 20 janvier 1948 (BOC/A, p. 245 ; BOEM 103.2.3.2.1).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 103.2.3.2.1

Référence de publication : JO n° 215 du 14 septembre 2017, texte n° 10 ; signalé au BOC n° 39/2017.

JORF n° 215 du 14 septembre 2017, texte n° 10